MAIRIE DE La Garde — ARRONDISSEMENT DE Toulon

Du Dix-Sept Juin mil huit cent quatre-vingt-dix, à dix heures du matin,

ACTE DE MARIAGE de Bonaventure, Joseph, Dubois

N° 11

Dubois et Foucard

âgé de Vingt-Sept ans, né à La Seyne, Sur-mer département du Var le Quatorze du mois de Juillet mil huit Cent soixante-douze profession de Maréchal des logis d'Artillerie domicilié à Villefranche département des Alpes Maritimes fils Majeur de Jean, François, Dubois né à Borne département de l'Ardèche profession de Marchand de Charbon, domicilié à La Garde département du Var et de feue Marie, Pascaline, Gabriel née à Hyères département du Var, son Epouse, domiciliée à Ollioules en son vivant, le père ici présent et consentant d'une part

Et de Thérésine, Théophile, Marie, Foucard

âgée de Vingt-deux ans, née à La Garde département du Var le Dix-Neuf du mois de Septembre mil huit Cent soixante-Sept profession d'aucune domiciliée à La Garde département du Var fille majeure de feu Edmond, Jean, Joseph, Foucard né à La Garde département du Var, son vivant profession de Distributeur de la manne domicilié à La Garde département du Var et de Marie, Louise, Augias née à La Crau département du Var, son épouse, dans profession domiciliée à La Garde (Var) la mère ici présente et consentant d'autre part

Les actes préliminaires sont : 1° Les publications du mariage faites par nous sans opposition, les Dimanches Vingt-cinq Mai et premier Juin, mil huit Cent quatre-vingt-dix, demeurées affichées pendant le délai voulu par la loi

2° Vu l'Extrait de l'Acte de Naissance du futur Epoux

3° Vu l'Extrait de l'Acte de Naissance de la future Epouse

4° Vu l'Extrait de l'acte de décès de la mère du futur Epoux

5° Vu l'Acte de décès du père de la future Epouse

6° Vu l'autorisation du Conseil d'Administration du 13e Bataillon d'Artillerie de Forteresse de Nice (Alpes-Maritimes) en date du seize Mai, mil huit Cent quatre-vingt-dix

7° Vu enfin le Certificat de non-opposition, délivré le onze Juin Mil huit Cent quatre-vingt-Dix, constatant que les publications du dit mariage ont été faites à Villefranche (Alpes-Maritimes) les Dimanches premier et huit Juin Mil huit Cent quatre-vingt-Dix et le tout en forme : de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code civil sur le mariage, concernant les droits et devoirs respectifs des époux.

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 76 du Code civil modifié par la loi du 18 juillet 1850, les futurs époux ont déclaré qu'il a été fait une contrat de mariage à la date du Quatorze du mois de Juin mil huit cent quatre-vingt-six par devant Me Jean-Baptiste, Marie, Léopold Gonc notaire à Solliès-Ville, Toulon, département du Var.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Thérésine, Théophile, Marie, Foucard et l'autre Bonaventure, Joseph, Dubois

Le tout en présence de Villard, Louis domicilié à Villefranche département des Alpes-Maritimes âgé de Trente-trois ans, profession d'Adjudant d'Artillerie, non parent ni allié des futurs.

De Gaillard, Félix domicilié à Villefranche département des Alpes-Maritimes âgé de Trente-deux ans, profession d'Adjudant d'Artillerie, non parent ni allié des futurs.

De Audiard, Pierre domicilié à Villefranche département des Alpes-Maritimes âgé de Vingt-huit ans, profession de Maréchal des logis fourrier d'Artillerie, non parent ni allié des futurs.

Et de Accrat, Joseph domicilié à Toulon département du Var âgé de Vingt-Sept ans, profession de Sous-Chef Artificier d'Artillerie, non parent ni allié des futurs.

Après quoi moi, François, Jean-Baptiste, Ewerel, Adjoint délégué par Monsieur le Maire de La Garde faisant fonctions d'Officier de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé, avec moi, par le futur, la future, les Quatre témoins et la mère de la future ; le père du futur a déclaré ne le savoir de a faire par nous requis

J. Dubois — Thérésine Foucard — Gaillard — J. Audiard — J. Accrat — Villard — Ewerel — L. A. Gp = Turrel